

Marche-en-Famenne, le 1^{er} décembre 2015

Les premiers Titres de compétence « agent d'accueil » ont été remis ce mardi 1^{er} décembre

Ce 1^{er} décembre, six agents d'accueil ont reçu un Titre de compétence « agent d'accueil » qui certifie leurs compétences dans l'exercice de ce métier, lors d'une cérémonie organisée au Centre de compétence Forem Tourisme, en collaboration étroite avec le Consortium de validation des compétences et le CRF. La Ministre wallonne de l'Emploi et de la Formation, Eliane Tillieux et le Ministre wallon du Tourisme, René Collin ont tenu à s'associer à cet événement.

Une cérémonie qui était aussi l'occasion de présenter aux professionnels du secteur le nouvel outil de validation des compétences du métier d'agent d'accueil.

Le Titre de compétence « agent d'accueil » est une nouvelle certification importante pour les personnes souhaitant faire reconnaître leurs compétences. Dorénavant, les demandeurs d'emploi et les travailleurs qui ont de l'expérience en tant qu'agent d'accueil, mais qui ne disposent pas d'un titre scolaire, peuvent faire certifier leurs compétences en la matière en obtenant un Titre de compétence. Ce Titre est délivré à la suite de la réussite d'une épreuve de validation des compétences qui correspond à une mise en situation professionnelle jugée par des professionnels du métier.

Coraline, Carine, Catherine, Pascale, Régis et Stéphanie, chercheurs d'emploi ou travailleurs, ont reçu les 6 premiers Titres de compétence intitulé « Accueillir les visiteurs, en ce compris l'accueil téléphonique, et assurer des tâches administratives courantes ». Ce titre devrait les aider dans leur recherche d'emploi et/ou leur évolution de carrière

Les premières épreuves de validation des compétences pour ce métier ont été menées depuis juillet de cette année par le Centre de Compétence Forem Tourisme. Ce Centre est actuellement le seul agréé en Belgique francophone pour pouvoir mener ces épreuves. Les six candidats ayant réussi les premières épreuves de validation se sont vus remettre leur Titre de compétence au Centre, en présence de Mme Tillieux, Ministre wallonne de l'Emploi et de la Formation et de M. Collin, Ministre du Tourisme.

Un métier de polyvalence

« L'agent d'accueil accueille, informe et oriente les visiteurs en utilisant ses connaissances et des ressources documentaires (organigramme, dépliants, brochures). Aujourd'hui, il peut aussi utiliser des outils numériques (borne interactive, tablette numérique) comme support à ses explications. Il exerce principalement son métier dans un espace d'accueil en face à face, mais aussi par téléphone et par messagerie internet. Il participe également à l'organisation d'événements et à l'accueil des invités, au sein de l'entreprise » explique Philippe Lheureux, formateur au Centre de compétence Forem Tourisme. « C'est une personne qui connaît la bureautique et assure des tâches informatiques de base. Il s'exprime en français et éventuellement en langue étrangère », continue-t-il. Il insiste enfin sur les aptitudes dont l'agent d'accueil doit faire preuve : une excellente présentation, un sourire permanent, un dynamisme, une facilité de communication, un esprit d'initiative, et une disponibilité.



VALIDATION
des COMPÉTENCES

Un atout lors du recrutement

Du côté des candidats au Titre, obtenir cette reconnaissance de son expertise peut être un atout dans le cadre d'une gestion de carrière. Le Titre permet à son détenteur de se démarquer et le cas échéant, de migrer vers une autre fonction, voire vers un autre employeur.

Depuis plus de dix ans, le dispositif de validation des compétences vise à favoriser la qualification, l'employabilité et la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des travailleurs. Plus de 22.000 Titres de compétence ont ainsi été délivrés pour 40 métiers (employé administratif, ouvrier boulanger-pâtissier, installateur électricien résidentiel, etc.) grâce au Fonds social européen, aux opérateurs francophones d'enseignement et de formation professionnelle, et aux Fonds de formation professionnels.

Vous trouverez plus d'informations sur la validation des compétences et sur le métier d'agent accueil dans le dossier de presse ci-joint.

Contacts presse :

Sébastien MISONNE - Chargée de Communication pour le Consortium de validation des compétences - 0495/54 63 26 - s.misonne@cfdc.be - www.validationdescompetences.be

Nathalie FLAMANT - Chargée de communication pour le Forem de Luxembourg – 0497/20 81 02 – nathalie.flamant@forem.be - www.leforem.be

Jérémy DEMEYER – Cabinet de Madame la Ministre Tillieux – 0486/35 64 00 – jeremie.demeyer@gov.wallonie.be

Stéphanie BOUVEROUX – Conseil régional pour la Formation – stephanie.bouveroux@crf.wallonie.be



CE VO
FO RA



PLAN
MARSHALL
4.0